

Le 10 février 2012

Par messenger

Maître Dominique Neuman
1535, rue Sherbrooke Ouest
Local Kwavnick
Montréal (Québec)
H3G 1L7

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

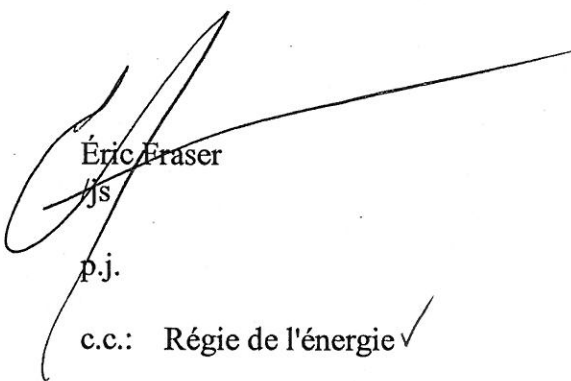
Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité
découlant de l'appel d'offres A/O 2009-02
Dossier Régie : R-3774-2011
Notre dossier : R045293

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 9 649,98 \$ en paiement des frais de participation de Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (S.É./AQLPA) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2012-003 rendue par la Régie de l'énergie, le 24 janvier 2012.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser
/js

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie ✓